



Le Fromager

Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

Editeur :

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

WWW.REVUEFROMAGER.NET

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Directeur de publication

DANHO Yayo Vincent
Maître de Conférences
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction

KOUAMÉ Arsène

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
GOMA-THETHET Roal, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

Comité de rédaction

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

Comité de lecture

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Fromager est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le Fromager n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

1. Structure de l'article

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

2. Longueur de l'article

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

3. Formats d'enregistrement et d'envoi

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

Texte numérique (Word et PDF)

3.1 Traitement de texte

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

3.2. Le texte imprimé

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

4. Pagination

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

5. Références bibliographiques

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

5.1. Bibliographie

– Pour un ouvrage :

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

– Pour un article de périodique :

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

– Pour un article dans un ouvrage :

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

– Pour une thèse :

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

5.2. Sources

– Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

– Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

6. Références et notes

6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

7. Les documents non textuels

7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

7.2 Dessins originaux

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

7.3 Documents photographiques

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

7.4 Tableaux

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

7.5 Échelles

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

7.7 Légendes

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>
L'équipe éditoriale

SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN, Logbou Kouso Marie Flora GOSSAN

Genre et châtiments pour adultère dans le scandale sexuel de la Tour de Nesle (1314) 9-20

Amady GUISSÉ

L'après partenariat entre les structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département et l'ONG Counterpart international : le cas des cantines scolaires dans le district de Ndiawdouné 21-39

Kékré Arsène Constant Baudouin OBOUE

Le mal comme crise des valeurs spirituelles et morales : sens d'un recours augustinien 40-54

Fassinou Sédécon Franck DOVONOU

Zum Literatureinsatz im schulischen DaF-Unterricht im beninischen Kontext. Status Quo und Perspektiven 55-71

Eulalie Patricia ESSOMBA

Errance post-coloniale : de la ruralité précaire à l'urbanité marginale dans *afrika ba'a* de Rémy Medou Mvomo 72-84

Beaubia Stéphane WAYORO

Les partis politiques comme facteur endogène des changements de régimes politiques : les cas de l'Allemagne et de la Côte d'Ivoire (1919-2000) 85-96

Bi Naga Landry BOTTY

Le terrorisme : un autre regard pour une approche différenciée 97-109

Komenan Janvion KOUAKOU, Kouamé Kan KOUAKOU

Narratives of Reclamation: Deconstructing Misrepresentation of Africa and Africans in selected British Novels through African Literary Perspectives 110-123

Olive-Martial Kokoi ASSEU, Affélé A. P. OKOUTA

Influence de la presse écrite d'opinion sur les attitudes politiques des Ivoiriens 124-139

Célestin Koffi EWOOL, Péhouolossin SORO

Crédit informel et entrepreneuriat féminin : une évaluation de l'efficacité des AVEC de Bouaké 140-155

Moussa DIALLO, Souleymane YORO

La poésie pastorale peule : discours et chants des artistes nomades 156-170

Valentin NGOUYAMSA, Guylaine FOPA FODO

L'exploitation minière à Bétaré-Oya : encastrement social, dégradation environnementale et conflits d'usage des terres 171-186

Nadège Zang BIYOGHE

Actorialisation féminine de la spiritualité : vers la vocation divine de l'être dans le roman francophone moderne. Cas de *L'ange du patriache* de Kettly Mars, *Ekomo* de Maria Nsue Angüe et d'*Histoire d'Anou* de Justine Mintsá 187-203

Yacouba CISSAO, Siaka GNESSI

Dynamiques des trajectoires de migrants burkinabè à l'aune des migrations intra-africaines 204-217

Affoué Hélène AKE

Identification précoce de la dépression chez les adolescentes : l'apport de la communication sociale 218-234

Bob Emarculin LYAMANGOYE, Ida Sandrine MASSOLOU

Langue créole et subversion de la norme romanesque française dans *Texaco* de Patrick Chamoiseau
235-251

Amanan Sidonie EZIGBA EPSE GOUETI

L'héritage de Claude Bernard : fondement indépassable ou modèle à dépasser ?
252-265

L'après partenariat entre les structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département et l'ONG Counterpart international : le cas des cantines scolaires dans le district de Ndiawdougne

Amady GUISSÉ

Inspecteur de l'Enseignement Élémentaire et du Préscolaire
Docteur en Histoire (Spécialité : Histoire Moderne et Contemporaine)
Département d'Histoire et de Géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar – FASTEF
Laboratoire M2TA E
guisseamady@yahoo.fr

Résumé

Cette étude examine l'héritage post-partenarial du programme d'alimentation scolaire mis en œuvre par l'ONG Counterpart International dans les écoles préscolaires de Saint-Louis, et la continuité des cantines après le retrait du bailleur en 2022. Dans un contexte où la durabilité des programmes éducatifs demeure un défi majeur après la fin des financements extérieurs, la recherche interroge l'effectivité de l'approche inclusive et participative comme levier d'appropriation communautaire. L'objectif est de vérifier si cette approche promue par l'ONG a permis une prise en charge durable du programme par les acteurs locaux. L'étude s'appuie sur une démarche qualitative de type étude de cas, combinant entretiens auprès des acteurs éducatifs et communautaires, observations de terrain et analyse documentaire. Les résultats montrent une continuité effective des cantines dans la majorité des établissements ciblés, rendue possible grâce à l'engagement des parents d'élèves et des communautés locales. Ils ont su maintenir les cotisations, la fourniture des denrées, la logistique et la gestion quotidienne, révélant ainsi une capacité forte d'auto-organisation et une appropriation durable du programme.

Mots clés : alimentation scolaire, durabilité post-partenariat, gouvernance locale, mobilisation sociale.

Abstract

This study looks into the post-partnership heritage of the school feeding program that was operated by the Counterpart International NGO in the preschool structures in Saint-Louis, and the canteens following its withdrawal in 2022. In a context where the sustainability of educational programs remains a major challenge after the end of external funding, the research questions the effectiveness of the inclusive and participatory approach as a lever for community appropriation. The aim is to verify whether this approach promoted by the NGO has enabled sustainable management of the program by local actors. The study is based on a qualitative case study approach, combining interviews with educational and community stakeholders, field observations and documentary analysis. The results confirm a remarkable continuation of the canteens in most of the targeted schools, made possible thanks to the commitment of parents and local communities. They managed to maintain the financial contributions, the foodstuffs provisions, the logistics and daily operations, thus proving a strong ability of self-organization and of sustainable program take over.

Keywords: school feeding, post-partnership sustainability, local governance, community mobilization.

Introduction

La prise en compte de la dimension sociale semble être aujourd'hui l'aspiration la mieux partagée par la plupart des États du monde. La valorisation du capital humain est devenue l'option première des États pour une ouverture au développement durable (J. KI-Zerbo, 1990 : 15). Le Sénégal n'en est pas l'exception. Conformément à la Déclaration Mondiale sur l'Éducation¹ et aux Objectifs pour le Développement Durable (ODD)², l'État accorde un intérêt particulier à une éducation inclusive, équitable et de qualité ainsi qu'à la promotion de possibilités d'apprentissage pour tous.

Cependant, cette volonté étatique pour une éducation de base de qualité ne saurait prospérer dans une atmosphère scolaire minée par la faim et la maladie. En effet, la petite enfance est une période charnière dans le développement de l'être humain. Ces effets sur la vie adulte sont durables, voire permanents. De la naissance à l'âge de six ans, l'enfant apprend progressivement à se mouvoir, à réfléchir, à ressentir et à communiquer avec les autres et avec le monde qui l'entoure (J. Evans et al. 2000 : 128). Ces actions physiques, psychologiques et sociales participent à la formalisation de la croissance, de l'intelligence, de la personnalité et du comportement social de l'enfant. Or, un développement correct de tous ces aspects fonctionnels ne peut s'imaginer sans une alimentation de qualité qui influence, pour une large part, le déclenchement et la réalisation de ce processus de développement physio-psychologique de l'enfant.

C'est ce que l'État du Sénégal a compris en initiant depuis 2002 un plan de développement infantile³, mettant en avant une politique de santé, nutrition et environnement qui s'appuie sur un Programme d'Alimentation Scolaire (PAS)⁴. L'objectif étant ainsi de combattre la malnutrition en milieu scolaire par la mise en place de cantines. Cette option gouvernementale est soutenue par des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui s'activent dans le domaine médico-nutritionnel pour une meilleure prise en charge du développement de la petite enfance au Sénégal (A. Diagne, 2007 : 170). C'est le cas de l'Organisation Non Gouvernemental (ONG) Counterpart International

¹ Du 26 au 28 avril 2000, s'était tenu à Dakar le forum mondial sur l'éducation dont la déclaration finale principale était de tenir les engagements collectifs en ce qui concerne l'éducation pour tous.

² ODD4 notamment : assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

³ Arrêté N° 003727/ME/BS du 02 juin 2002 créant une cellule d'orientation et de gestion des cantines scolaires au Sénégal

⁴ Guide des cantines scolaires, DCAS/MEN (Sénégal), 2016

qui, à travers son initiative « *Food for Education* »⁵, a mis en place des cantines dans les structures élémentaires et préscolaires de certaines régions du pays.

Cependant, comme une assistance n'est jamais pérenne, l'intervention de ladite ONG a pris fin depuis 2022 dans la circonscription de Saint-Louis, ce qui risque de compromettre la qualité des enseignements/apprentissages et la fréquentation, surtout dans les structures préscolaires rurales.

C'est pour cette raison que nous avons envisagé d'étudier le contexte post-partenarial entre les structures préscolaires de l'Inspection de l'Education et de la Formation (IEF) Saint-Louis département et l'ONG Counterpart International pour saisir la situation actuelle des cantines scolaires dans le district de Ndiawdoune. Autrement dit, il s'agit de voir, si des initiatives sont créées par les parents d'élèves des structures préscolaires de ladite zone pour assurer la continuité de l'alimentation des enfants à l'école, suite à la clôture des opérations de Counterpart International.

Méthodologie

La crédibilité des résultats d'une étude dépend de la clarté et de la pertinence de la méthodologie adoptée. C'est pourquoi, la déclinaison de cette méthodologie, qui représente une variable essentielle dans le processus de collecte de données, s'avère fondamentale. C'est elle qui permet de répondre aux questions de recherche pour atteindre les objectifs fixés.

1. Type de recherche

Pour disposer d'informations suffisantes, valides et fiables en vue de pouvoir vérifier nos hypothèses, nous nous sommes proposés de suivre la méthode qualitative. Cette méthode nous permettra de bien comprendre en profondeur les perceptions, les expériences, les comportements et les attitudes des parents d'élèves et des directeurs d'école face au départ du bailleur des cantines scolaires. Les données, recueillies à partir des questionnaires et des grilles d'entretien soumis à nos différentes cibles, seront complétées par l'exploitation documentaire.

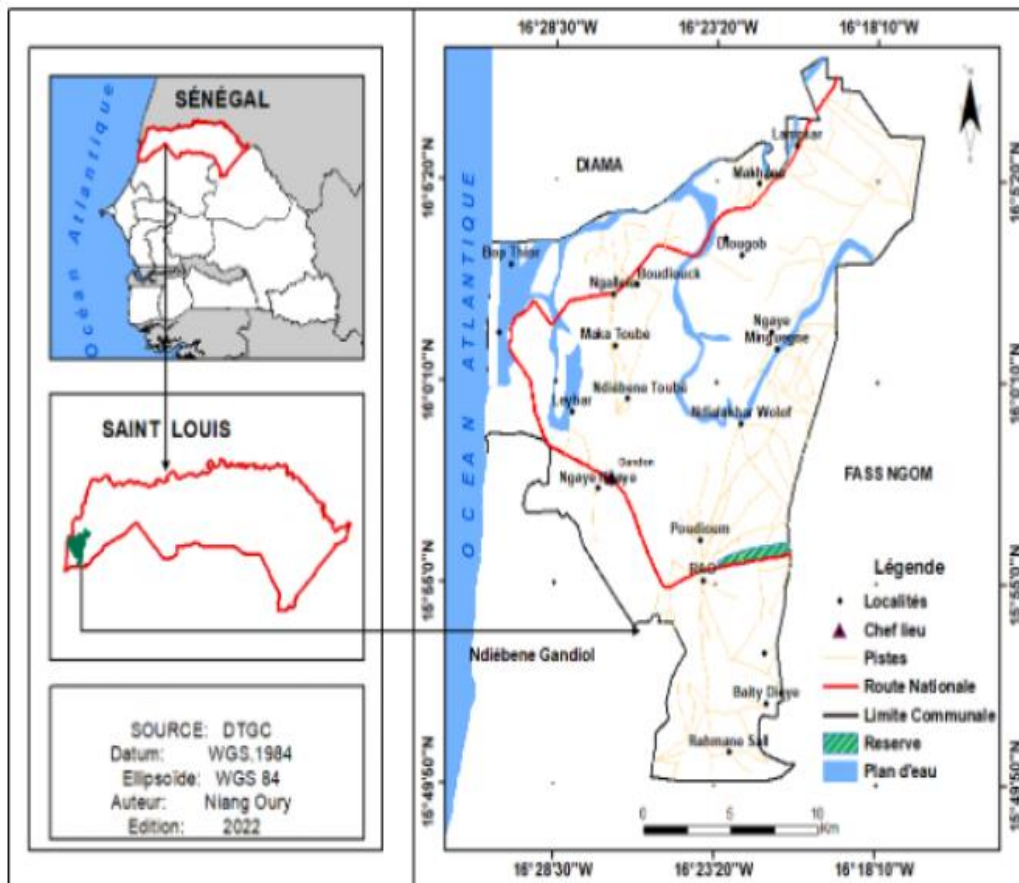
2. Cadre d'étude

Notre cadre d'étude, le district de Ndiawdoune, se trouve dans l'IEF de Saint-Louis département. Administrativement, Ndiawdoune est une zone rurale faisant partie de la commune de Gandon. C'est pourquoi, nous avons jugé nécessaire de présenter globalement la commune de Gandon en mettant à chaque fois l'accent sur le cas particulier de Ndiawdoune.

⁵ Rapport National sur la Situation de l'Education 2022, MEN (Sénégal), DPRE

La commune de Gandon, située dans l'arrondissement de Rao, est créée par le décret 2008-748 du 10 juillet 2008⁶. Elle est limitée au nord par la commune de Diamas, à l'ouest par la commune de Rao, au sud par la commune de Ndiébène Gandiol et à l'est par la commune de Fass Ngom. En 2022, le Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) estimait la population totale de la commune à 45 012 personnes dont 42% d'enfants⁷.

Carte de la commune de Gandon



Source : DTGC, WGS 1984, reprographie Niang Oury 2022

Sur le plan économique, l'agriculture reste l'activité dominante. Du fait de la présence de nombreux cours d'eau permanents et de l'étendue des terres arables, les cultures de décrues se développent bien dans la partie nord de la commune. C'est pour cette raison que la Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta (SAED) y a aménagé de vastes périmètres rizicoles et maraîchers. D'autres aménagements sont également réalisés par des agro-industriels tels que les

⁶ Le décret 2008-748 du 10 juillet 2008 portant création de communes dans les régions du Sénégal a fait éclater l'ancienne communauté rurale de Gandon en deux communes rurales que sont Ndiébène-Gandiol et Gandon.

⁷ Cité dans la Lettre de Politique Générale Sectorielle (LPGS) pour le secteur de l'éducation 2012-2025, MEN-Sénégal.

Grands Domines du Sénégal (GDS) avec plus de 320 ha dans le village de Mbarigo, la Société de Culture Légumière (SCL) avec 700 ha dans le secteur de Niassew et de nombreux privés. Riz, maïs, haricot, tomate, oignon, melon et pomme de terre sont abondamment produits dans la région. Une saison des pluies qui dure généralement trois à quatre mois permet également de pratiquer une agriculture sous pluies assez florissante dans la partie méridionale de l'aire communale. Elle produit du mil et de l'arachide sur une superficie estimée à environ 29 000 ha (B. Mbaye, 2020 : 23). L'élevage, la pêche, le commerce et l'artisanat aussi sont pratiqués par les populations de la commune de Gandon.

Sur le plan partenarial, la commune se porte bien. De 2008 à 2019, dans le cadre de la lutte contre la faim, il y eut un pacte de collaboration avec The Hunger Project Sénégal (THPS). C'est grâce à ce partenariat d'ailleurs que l'épicentre de Sanar a atteint le statut de communauté autosuffisante pour avoir satisfait un score de plus de 80% des indicateurs (B. Mbaye, 2020 : 29). Sanar a acquis toutes les compétences requises pouvant lui permettre d'encadrer et d'impulser un développement communautaire participatif et durable. Bien outillées en tactiques de résilience, les populations villageoises de la localité se sont engagées à prendre en charge leur avenir.

L'ONG Counterpart International également, en liaison avec l'IA de Saint-Louis et les districts sanitaires de la région, a été un grand partenaire de la commune. À travers ses projets pour l'alimentation « *Food for Education* » de 2015 à 2017 et « *Sukaabe jannko* »⁸ de 2018 à 2021, le taux de fréquentation et d'achèvement au préscolaire avait connu une hausse considérable⁹. Plusieurs autres conventions entre la commune et d'autres ONG comme Plan International et Aide et Action ou encore avec des programmes de l'État sont en cours.

Dans le secteur de l'éducation, le programme préscolaire compte vingt structures de la petite enfance dont douze cases communautaires, quatre Cases des Tout Petits (CTP) et quatre Écoles Maternelles (EM). Il faut aussi noter que la commune de Gandon, en partenariat avec l'ONG Plan International, dispose de Groupes de jeu qui prennent en charge, dans vingt-cinq villages, les tout petits de 0 à 3 ans. À cela, s'ajoute la crèche de l'Université Gaston Berger (UGB), logée dans le village de Sanar, qui prend en charge les enfants de moins de 4 ans. De ce lot, le district pédagogique de Ndiawdoune, situé au nord de la commune, se taille quatorze structures préscolaires.

⁸ Slogan en langue peul qui signifie littéralement « l'élite de demain ». Il est utilisé par l'ONG pour attirer plus d'attention à la nécessité de préparer la relève dès la tendre enfance.

⁹ Bulletin statistique sur l'accès différentiel à l'éducation des filles et des garçons au Sénégal, 2023.

Cette brève présentation de la commune de Gandon, qui nous a permis d'avoir une idée du secteur de Ndiawdoune débouche sur les raisons qui ont motivé cette étude.

3. Justification du choix du site

Étant donné que l'objectif est d'étudier les effets du partenariat inclusif et participatif entre l'ONG Counterpart International et les communautés rurales saint-louisiennes dans le cadre de la gestion des cantines scolaires, nous avons préféré revenir sur les raisons du choix de cette ONG avant d'en venir au cadre d'étude.

En effet, la cantine scolaire est un déterminant de taille pour attirer et maintenir les enfants à l'école mais aussi pour les aider à se concentrer pour mieux apprendre et avoir de meilleurs résultats (C. Lugaz, 2006 : 17). C'est ce qui a fait que l'ONG Counterpart International, dans son élan de soutien à l'État dans sa mission d'éducation, intervient dans des écoles rurales. Sous cette optique, son cadre d'action serait à même de donner une image représentative du système éducatif sénégalais en milieu déshérité. C'est donc un bel exemple d'équité territoriale. Le mode d'intervention de l'ONG en lui-même est une incitation à l'implication des parents à la vie de l'école.

Le choix de Ndiawdoune, dans une large part, se déduit des justifications précédentes. Dans ce district, la situation de l'éducation n'a pas toujours été reluisante, surtout pour ce qui est du programme préscolaire. Les premières écoles préscolaires du district pédagogique peinaient à avoir des effectifs dignes, du fait de facteurs liés le plus souvent à la précarité des ménages. Parallèlement, le taux d'achèvement du cycle préscolaire n'était pas du tout fameux. C'est par la suite, avec l'arrivée de l'ONG partenaire avec ses cantines scolaires que la situation a relativement évolué. Cependant, le rôle prépondérant joué par les parents d'élèves de Ndiawdoune dans la gestion de ces cantines fait qu'ils méritent d'être cités en exemple afin d'inciter tous les autres districts du pays à s'en inspirer.

À ce stade de la réflexion, il convient de présenter la population cible ayant fait l'objet de collecte de données.

4. Présentation de la population cible

La réalisation de cette étude oblige à choisir les parents d'élèves, les directeurs d'école, le point focal des cantines de l'IEF Saint-Louis département et l'ex animatrice de l'ONG Counterpart International.

a. Les parents d'élèves

Parce que les parents d'élèves, dans le cadre du fonctionnement des cantines scolaires, sont souvent très actifs, nous les avons choisis comme cible principale. Avec eux, nous avons opter de ratisser large en portant nos interpellations sur des membres d'Associations de Parents d'Élèves (APE), de Comité de Gestion d'École (CGE) et d'autres groupements villageois. Ils sont une cible qui pourrait vraiment livrer des informations de taille quant à la place qui leur était réservée par l'ONG Counterpart dans le cadre du fonctionnement des cantines scolaires de 2016 à 2021 dans le secteur de Ndiawdoune. Etant également les acteurs de l'école qui subissent le plus la lourdeur des charges scolaires des enfants, les parents sont mieux placés pour parler de l'importance de l'alimentation scolaire mais aussi et surtout des efforts qu'ils ont entrepris afin que le service continue après le départ du bailleur.

b. Les directeurs d'école

Nous avons également porté notre choix sur des directeurs d'école du préscolaire dans le district de Ndiawdoune. Ils sont, eux aussi, une source d'informations incontournable d'autant plus qu'ils détiennent des documents d'archives comme les procès-verbaux de réunions, les feuilles de présence, les plans d'actions pour la durabilité des cantines, les bilans financiers, avant, pendant et après l'intervention de Counterpart dans leurs écoles. Les réponses des directeurs d'école pourront donc éclairer sur beaucoup d'aspects liés surtout aux différentes actions entreprises, d'une part par l'ONG et d'autre part par les communautés pour que la cantine soit pérenne.

c. Le chargé des cantines de l'IEF Saint-Louis département

Une autre cible, non moins importante est le point focal des cantines de l'IEF Saint-Louis département. En effet, il est un témoin de l'histoire du projet des cantines scolaires initié par l'ONG Counterpart International dans le département de Saint-Louis. En plus de détenir d'importantes archives sur les outils de gestion de la cantine et sur les différentes activités déroulées par l'ONG à Ndiawdoune, il est une source officielle très indiquée pouvant nous livrer des informations à confronter avec celles obtenues des autres cibles.

d. L'ex animatrice de Counterpart International

Dans notre population cible, figure aussi l'ancienne animatrice de Counterpart International dans le département de Saint-Louis. Plusieurs animateurs du projet des cantines scolaires se sont relayés les tâches durant les nombreuses années de présence de l'ONG Counterpart International dans des écoles de l'académie de Saint-Louis. Mais, nous n'en retiendrons qu'une seule pour avoir eu à piloter le projet des cantines scolaires dans le secteur de Ndiawdoune entre 2016 et 2021. Elle est incontournable car, au-delà même de l'alimentation proprement dite, le programme des cantines

scolaires englobait d'autres volets connexes qui s'apparenteraient plus à des investissements médico-sociaux et environnementaux dont l'animatrice était la préposée à ces dossiers.

5. Échantillonnage

L'échantillonnage peut être compris comme une méthode utilisée pour sélectionner et analyser un sous-ensemble représentatif d'une population ou d'un ensemble de données plus large. Il aboutit à l'émission de conclusions sur l'ensemble complet. Pour ce qui est de notre étude, la population est composée de parents d'élèves, de directeurs d'écoles, du point focal des cantines de l'IEF et de l'ex animatrice de Counterpart International.

Pour la cible-parent, un tirage aléatoire orienté est fait. Sur les quatorze structures préscolaires de la zone de Ndiawdoune, cinq sont ciblées pour l'administration du guide d'entretien et des questionnaires : trois Cases des Tout Petits (CTP) que sont Lamsar, UGB et Ndiawdoune et deux Écoles Maternelles (EM) que sont Sanar et Mbakhana. Une attention particulière est donnée aux parents qui ont partagé une plus grande expérience avec l'ONG, notamment les présidents et les trésoriers d'APE, de CGE et les cuisinières. La taille de l'échantillon qui est de quatre parents par école, ce qui fait un total de vingt parents, va permettre de pouvoir procéder à une triangulation des informations recueillies.

Pour la cible-directeur d'école, nous soumettons nos outils à quatre chefs d'établissements de structures préscolaires. Dans le district de Ndiawdoune, nous avons mené nos recherches dans quatre structures préscolaires qui ont eu travailler avec l'ONG Counterpart International : l'EM de Sanar, la CTP de l'UGB, la CTP de Ndiawdoune et l'EM de Mbakhana.

Parallèlement, le chargé des cantines de l'IEF et la facilitatrice de Counterpart International font partie des enquêtés. Pour le premier, c'est-à-dire le chargé des cantines de l'IEF, il faut préciser qu'il s'agit d'une seule personne qui a eu à occuper cette fonction durant toute la durée du partenariat entre Counterpart International et les écoles de Saint-Louis. De même, l'ONG n'a eu qu'une seule animatrice dans la circonscription de Saint-Louis département durant ses six ans d'intervention dans l'alimentation scolaire. C'est pour cette raison que nous avons considéré un élément pour chacune de ces deux cibles incontournables dans le cadre de notre problématique.

6. Instruments de collecte de données

Nos outils d'investigations et de collectes de données sont composés d'un questionnaire, d'une grille d'entretien mais aussi d'une analyse documentaire.

a. Le questionnaire

Le questionnaire est un outil de recueil d'informations auprès d'un individu ou un groupe. Il se compose d'un ensemble de questions qui s'enchaînent de manière structurée.

Pour cette présente étude, nous avons conçu quatre types de questionnaires en fonction des différentes cibles (parents, directeurs d'école, chargé de la cantine à l'IEF et animatrice de Counterpart International). Cette spécification procède d'un souci de congruence en fonction des rôles joués dans la vie de la cantine initiée. Cependant, il faut préciser que quelque part, certaines questions sont revenues pour toutes les cibles pour tout simplement marquer plus de signifiante et de validité dans la triangulation. En se souciant à la fois à la concision et à la motivation des cibles pour plus de fiabilité dans les réponses, nous avons opté à administrer des questions fermées, tantôt dichotomiques, tantôt à choix multiples. Il faut également préciser que les questionnaires, administrés de façon anonyme, ont porté sur trois rubriques que sont le fonctionnement des cantines scolaires, le niveau d'implication des acteurs concernés et les types de mobilisations effectuées pour les maintenir pérenne.

b. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien est élaboré pour compléter le questionnaire. Pour cet instrument, nous avons misé sur la simplicité dans la manière dont les questions sont posées pour qu'elles soient beaucoup plus accessibles à la cible parent surtout. Ce sont des questions ouvertes, avec des possibilités de relance, qui donnent à la personne enquêtée la latitude de développer ses idées s'il le souhaite. Nous l'avons voulu ainsi parce que, souvent, dans ces « dissertations », on peut disposer d'informations clés qui aurait échappé à notre imagination au moment de la conception du guide d'entretien ou du questionnaire.

Résultats et discussion

Cette partie est une étape importante de notre recherche sur la pérennisation des cantines scolaires après le départ du bailleur initiateur. Elle se veut purement exploratoire. La présentation, l'analyse et la discussion étant très liées, il semble nécessaire de les rattacher les unes aux autres dans les différents aspects de l'étude.

Ainsi, pour chaque aspect de la problématique, nous allons d'abord procéder à la présentation et à l'analyse des données recueillies auprès des différentes cibles, puis passer à l'interprétation des résultats obtenus.

1. Données recueillies auprès des parents et interprétation

Les résultats montrent partout l'existence de structures villageoises et scolaires dans lesquelles les parents s'impliquent activement. Dans tous les villages, existent des Associations Sportives et Culturelles (ASC), des Groupements de Promotion des Femmes (GPF) et des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) qui prennent en charge régulièrement les préoccupations des structures préscolaires via les Associations de Mères d'Enfants (AME), les Comités de Gestion des Écoles (CGE) et les Associations de Parents d'Élèves (APE).

Parce que tout le monde est impliqué depuis le moment de la mise sur pied des structures scolaires (APE, AME, CGE), la participation aux différentes réunions est régulière pour toutes les écoles. Parallèlement, quel que soit le montant fixé pour des cotisations dans le cadre d'une quelconque activité, les parents respectent les engagements et les trésoriers font régulièrement des bilans afin de promouvoir la transparence dans la gestion des deniers collectés.

Tous les parents d'élèves des écoles préscolaires de la zone de Ndiawdoune enquêtés reconnaissent l'importance de l'alimentation scolaire. Ils admettent que l'ONG Counterpart International qui avait initié les cantines scolaires, mettait en avant l'approche inclusive et participative. Par conséquent, en plus de s'acquitter d'une participation financière symbolique entrant dans le cadre de l'achat de condiments d'assaisonnement et de produits détergents, les parents d'élèves, répartis en groupes, assuraient, à tour de rôle, la cuisine et l'entretien des réfectoires et des ustensiles. L'ONG les conviait également à des sessions de formation pour les préparer à bien gérer les différentes ressources de la cantine, à cuisiner, à entretenir les locaux et le matériel de cuisine mais aussi et surtout à initier des Plans d'Action pour la Durabilité (PAD) des cantines.

Sous les yeux des parents, la cantine scolaire revêt une importance capitale. L'ONG Counterpart International, dans le cadre de la préparation d'une relève garantie, avait initié beaucoup de réunions et de formations avec les parents. Les enquêtes auprès de ces derniers révèlent que malgré le départ du bailleur, les communautés locales continuent toujours à initier des actions allant dans le sens de maintenir pérenne l'alimentation des enfants à l'école. Parmi celles-ci, il y a la mobilisation sociale qui a permis d'organiser des forums, des conférences et beaucoup d'autres cérémonies mais aussi des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Les cantines continuent d'exister dans toutes les structures préscolaires de la zone de Ndiawdoune. Les ressources proviennent des greniers scolaires installés et approvisionnés par les champs ou les jardins communautaires, les journées de collecte de denrées ou de fonds et diverses autres AGR.

L'exploitation des données recueillies auprès des parents montre une forte implication des parents d'élèves de la zone de Ndiawdouné à toutes les étapes du processus. Avec Counterpart International, ils se percevaient comme des acteurs majeurs, voire des co-acteurs, et non de simples exécutants. Leurs différentes déclarations traduisent une perception d'implication forte dans le processus de fonctionnement de la cantine scolaire. Cela met en lumière une posture d'acteurs centraux et légitimes, souvent moteurs dans la mise en œuvre des initiatives. Leurs propos reflètent également un besoin de reconnaissance institutionnelle de leur rôle. Les parents se présentent ainsi non seulement comme des initiateurs ou des catalyseurs d'actions, mais aussi comme des garants de la pérennité du programme. Ce positionnement soulève toutefois la question de la répartition effective des responsabilités dans le cadre du partenariat, et interroge sur le degré de participation des parents à toutes les étapes du processus, notamment en ce qui concerne la prise de décisions.

Il transparaît également à travers les données recueillies que les parents d'élèves des écoles préscolaires du district de Ndiawdouné ont consenti de grands efforts pour maintenir le fonctionnement de leurs cantines scolaires. Ce dynamisme témoigne d'une réelle appropriation du projet. Cela montre que l'intervention de l'ONG Counterpart International avait su créer les conditions d'une participation durable. Aujourd'hui, toute leur mobilisation s'inscrit dans la logique de préservation d'un acquis perçu comme vital pour la préscolarisation de leurs enfants. Leur engagement met en lumière la capacité des communautés locales à prendre le relais lorsque les conditions de confiance, de transfert de compétences et d'accompagnement initial sont réunies. Toutefois, cette prise en charge mérite également d'être examinée sous l'angle de sa viabilité à long terme, notamment en ce qui concerne les ressources mobilisées, les mécanismes de gouvernance mis en place et le soutien institutionnel attendu.

2. Données recueillies auprès des directeurs d'école et interprétation

Après les parents d'élèves, nous avons soumis une grille d'entretien et un questionnaire à quatre directeurs. Les données obtenues montrent que l'ONG est arrivée au même moment dans toutes les écoles, c'est-à-dire en 2016. Le contrat de partenariat était de trois ans mais il a été renouvelé une fois, ce qui fait que les enfants ont pu bénéficier des œuvres de la cantine Counterpart jusqu'à la fin de l'année 2022.

Sur les quatre directeurs d'école préscolaires de la zone de Ndiawdouné interrogés, trois affirment que les tout petits ont disposé d'un repas journalier permanent durant les six ans d'intervention de l'ONG Counterpart International. Un seul parent déclare que deux repas étaient servis aux enfants dans une journée, du lundi au vendredi : un goûter à dix heures et un déjeuner à treize heures. Les denrées étaient composées de lentilles, de riz, de l'huile, des petits pois mais également de produits typiquement locaux comme le millet, le niébé et la poudre de moringa. Il n'y

a jamais eu de rupture de stocks ; au contraire, il restait toujours une partie du stock non consommée à la date prévue, selon nos enquêtes.

Pour ce qui est du partenariat pour l'alimentation scolaire, les directeurs des structures préscolaires de Ndiawdoune informent que les écoles de la zone n'avaient pas un autre quelconque partenaire ni avant encore moins durant l'intervention de Counterpart International. L'expérience des cantines scolaires n'a démarré qu'avec l'arrivée de cet ONG. Depuis la fin du contrat également, aucun partenaire sur le plan de l'alimentation scolaire n'a fait signe à une quelconque école de la zone. Cependant, les initiatives développées par les parents pour maintenir pérenne la cantine sont souvent appuyées en natures par la SAED, les GDS, l'Office des Lacs Artificiels (OLA) et l'Université Gaston Berger (UGB). L'IEF est entrain aussi de développer un partenariat avec la Corée (COICA) qui pourrait certainement prendre en charge le volet alimentation scolaire.

Chacun des quatre directeurs enquêtés confirme l'existence d'une CGE très dynamique dans son école. Cette vitalité des CGE date de l'époque de Counterpart qui les avait redynamisés pour pousser les parents à s'impliquer d'avantage aux activités de la cantine scolaire. Ce qui fait également la force des CGE, c'est que toutes les initiatives partent des parents, depuis la mise sur pied jusqu'à l'évaluation en passant par la gestion. Lors des réunions, c'est pratiquement tout le monde qui se présente. Cependant, une seule école dispose d'une Association des Mères d'Enfants (AME) qui épaula le CGE dans le cadre des journées communautaires de collectes de denrées.

Depuis le départ de l'ONG partenaire, les parents des écoles préscolaires de la zone de Ndiawdoune n'ont cessé d'engager des actions volontaristes telles que les causeries, les activités génératrices de revenus et des journées de collecte de denrées pour maintenir fonctionnelle les cantines. A cela, s'ajoute également la caravane annuelle de la petite enfance initiée par les communautés de la zone et appuyée par l'UGB. Tout le département de Saint-Louis est sillonné, la presse locale mise en contribution et des flyers distribués, pour sensibiliser sur les problèmes touchant la petite enfance comme la malnutrition et la déperdition scolaire.

Les données recueillies auprès des directeurs d'école de Ndiawdoune, ex partenaires de l'ONG Counterpart International dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, témoignent d'une forte implication des parents d'élèves et de la communauté toute entière. Ces acteurs ont été associés non seulement à la gestion quotidienne et au fonctionnement logistique de la cantine scolaire mais aussi aux actions de mobilisation sociale autour du projet.

Cette dynamique participative a favorisé une appropriation locale du dispositif de restauration scolaire, allant au-delà d'une simple implication ponctuelle. En effet, les témoignages recueillis révèlent que, grâce au partenariat avec l'ONG, les parents ont acquis des compétences et

des réflexes organisationnels leur permettant d'assurer la pérennité de la cantine, même après le retrait du partenaire. Ce constat laisse entrevoir un renforcement durable des capacités communautaires, reflet d'une stratégie d'autonomisation réussie. Le fait que ces acteurs locaux aient pu maintenir la cantine après le départ de Counterpart révèle un degré élevé d'appropriation et témoigne un véritable renforcement des capacités locales.

Loin de s'effondrer après la fin du soutien extérieur, la cantine scolaire dans les écoles de la zone de Ndiawdouné semble avoir été intégrée dans les dynamiques locales comme un bien collectif à préserver. Ce constat illustre la pertinence d'une approche participative et responsabilisante en matière d'alimentation scolaire durable.

3. Données recueillies auprès du chargé des cantines de l'IEF et interprétation

L'alimentation scolaire est un programme du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) du Sénégal qui est appuyé par des partenaires comme Counterpart International. La mise en œuvre des interventions d'alimentation scolaire intègre un certain nombre de principes. L'IEF se conforme à ces principes pour élaborer sa carte de couverture des écoles.

Il y a d'abord le respect du droit à l'alimentation scolaire. En fait, notre informateur affirme que l'objectif est de permettre à chaque élève de jouir de son droit à une alimentation suffisante, saine et équilibrée. Le deuxième principe est l'équité à travers un ciblage précis des bénéficiaires pour plus d'efficacité et d'efficience. Le troisième principe est la transparence dans la gestion. Toutes les opérations liées à la gestion de la cantine s'inscrivent dans une logique de traçabilité très claire. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une responsabilité accrue des communautés, surtout des femmes, est de mise, en plus de la reddition des comptes. Le dernier principe est la durabilité avec une politique basée sur la consommation de produits locaux, de ressources stables et de la promotion d'activités de production autour de l'école.

Avec l'appui de l'ONG Counterpart International, le district de Ndiawdouné, qui est en zone rurale, dispose de nombreuses écoles dotées de cantines scolaires, en vue de répondre aux deux premiers principes, selon le chargé des cantines. L'ONG, durant ces six années d'intervention dans cette zone, a misé sur une gestion inclusive et participative pour une cantine scolaire durable et adaptée aux réalités économiques locales.

Le partenariat entre le l'ONG Counterpart International et le MEN dans le domaine de l'alimentation scolaire s'inscrit dans une vision de soutien à la scolarisation, de lutte contre la malnutrition et d'amélioration des performances scolaires. Cependant, les deux associés, conscients de la durée de vie du projet de partenariat (assez courte), prépare généralement les populations locales à la relève. Ayant très tôt su que le rôle des parents est déterminant pour la survie de la

cantine, l'ONG les avait très vite impliqués dans la gestion communautaire, la mobilisation des ressources locales et la participation au suivi. Cette collaboration était un gage de durabilité et d'appropriation du programme par la communauté.

L'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF), à travers le point focal des cantines, était le garant de la coordination générale, de l'équité dans la répartition, du respect des normes et de l'évaluation des résultats. Elle avait travaillé à maintenir une bonne synergie entre toutes les parties prenantes afin que ce programme contribue efficacement à la réussite des enfants et de leur bien-être.

L'IEF œuvre pour la durabilité des cantines scolaires. C'est pourquoi, un chargé des cantines scolaires est choisi pour le suivi de toutes les activités déroulées à la base. Un logiciel est mis en place par la Division des Cantines Scolaires (DCAS) afin de faciliter la remontée des informations entre le point focal et les directeurs d'écoles bénéficiaires.

Le projet de mise en place des cantines s'est développé autour de huit étapes allant de l'identification du besoin à la mise en place des organes de gestion. Pour la zone de Ndiawdouné, le mécanisme de mise en place des cantines s'est fait avec l'appui de l'ONG Counterpart qui a mobilisé les ressources, partagé les informations, érigé et équipé les infrastructures de cuisine et de stockage de vivres, approvisionné en denrées alimentaires, monté les organes de gestion et conçu des documents de formation des acteurs.

Les cantines continuent toujours à fonctionner dans les structures préscolaires de la zone de Ndiawdouné où intervenait Counterpart International. L'ONG avait bien préparé les parents à la relève en les impliquant dans la gestion des cantines à travers la mobilisation de ressources pour leur fonctionnement. Un système pérenne d'acquisition de vivres et de développement de la contribution communautaire a été mis en place par l'ONG. La transparence dans la gestion de la cantine a été également un axe stratégique sur lequel le bailleur s'était appuyé à travers la mise en avant des rôles et responsabilités avec des outils de gestion efficaces et appropriés. Le PAD avait voulu que chaque école précise la nature du projet à initier pour générer des revenus afin de projeter vers la pérennisation de la cantine. Les collectivités territoriales aussi sont des acteurs clés pour la durabilité des cantines scolaires. La mairie de Gandon continue toujours d'appuyer les cantines de la zone de Ndiawdouné.

Les propos recueillis auprès de l'agent en charge du pilotage des cantines traduisent la volonté manifeste du Ministère de l'Éducation Nationale du Sénégal d'inscrire le programme d'alimentation scolaire dans une dynamique de durabilité. L'intervention souligne une orientation

stratégique visant à dépasser la logique de projet ponctuel pour tendre vers un enracinement structurel des cantines dans le dispositif éducatif de base.

La désignation d'un point focal dans la circonscription de Saint-Louis département illustre une volonté de territorialisation de la gouvernance du programme. Ce choix organisationnel permet une meilleure coordination, un suivi de proximité ainsi qu'une circulation fluide de l'information entre les différents échelons (central, déconcentré, communautaire). Il traduit également l'importance accordée à la redevabilité locale.

Par ailleurs, l'insistance sur la transparence dans le fonctionnement et l'association des parents des structures préscolaires de Ndiawdoune suggèrent un double objectif : d'une part, renforcer la légitimité du dispositif par l'inclusion des usagers directs, et d'autre part, prévenir les dérives liées à une gestion opaque. Cette posture relève d'une démarche participative et inclusive, conçue comme levier de pérennisation. L'aveu de continuité de la cantine scolaire dénote de l'idée d'un transfert progressif des responsabilités vers les acteurs locaux, notamment les parents. Cela laisse entrevoir une stratégie de sortie pensée non comme un retrait abrupt, mais comme une phase de consolidation des acquis par l'implication des bénéficiaires.

4. Données recueillies auprès de l'ex animatrice de Counterpart International et discussion

L'ONG Counterpart International est présente dans l'académie de Saint-Louis depuis 2002 mais c'est en 2015 qu'elle commence à intervenir dans les écoles de Saint-Louis département, particulièrement dans le secteur de Ndiawdoune. Deux contrats de trois ans ont été signés : 2015-2018 et 2019-2022. En ce qui concerne la fréquence et la période de distribution des repas, deux repas étaient servis par jour aux enfants des structures préscolaires, au cours de la première phase. Mais, comme l'objectif du projet « *Food for Education* » était de mieux préparer les parents à la relève, un sevrage progressif avait été appliqué. De deux repas par jour, les écoles basculèrent à un seul au cours de la deuxième phase du programme : le goûter du matin a été supprimé ; l'unique repas de la journée servi à 11 heures.

Pour les denrées livrées, Counterpart International, avec la collaboration de la cellule Santé, Nutrition et Environnement du MEN, misait sur la diversification des aliments servis aux tout petits. Des repas à base de lentilles, de riz, de mil et de petits pois étaient préparés en alternance. Les feuilles de moringa et les légumes frais tirés des jardins scolaires que le projet avait initiés dans toutes les écoles préscolaires, étaient les produits locaux recourus par les cuisinières, pendant une bonne période de l'année scolaire, pour enrichir leurs préparations en vitamines. La

supplémentation en vitamine A et le déparasitage étaient également régulièrement effectués en faveur des enfants.

Pour l'ex animatrice de Counterpart International, l'intervention de l'ONG dans l'alimentation scolaire va au-delà d'une simple distribution de repas. Il s'agit, pour elle, d'un véritable levier de développement, d'inclusion sociale et de réussite éducative. A Ndiawdouné, la collaboration entre Counterpart et les parents d'élèves constituait à appuyer les structures locales, à renforcer les capacités des comités de gestion, à améliorer la qualité nutritionnelle des repas, mais aussi à garantir la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources.

De ces informations, il apparaît que l'alimentation scolaire ne doit pas être perçue, selon Counterpart International, comme une assistance ponctuelle, mais comme une stratégie durable pour soutenir la fréquentation et la rétention des enfants à l'école. L'ONG a travaillé main dans la main avec l'État et les communautés pour permettre à ces dernières de préparer les conditions d'une relève bien pensée. Ainsi, pour la pérennité du programme d'alimentation scolaire, il fallait nécessairement se focaliser sur la mise en avant d'une gouvernance partagée. C'est pourquoi, parents d'élèves, directeurs d'école, enseignants, autorités locales et mêmes élèves (pour l'élémentaire et le moyen-secondaire) étaient associés dans les différentes étapes du programme, de la planification à l'évaluation.

L'ONG Counterpart International a pour tradition d'impliquer les parents dans la vie des cantines scolaires. Les structures préscolaires de la zone de Ndiawdouné n'avaient pas dérogé à cette règle. Dès les premières rencontres avec les directeurs, la logique d'inclusion des parents dans tout le processus de la vie des cantines était déclinée. Pour cette raison, la mise sur pied des cantines avait impliqué tous les parents d'élèves et toutes les organisations villageoises. Les parents avaient été mis en avant dans toutes les prises d'initiatives allant dans le sens de contribuer à la bonne marche de la gestion de la cantine. L'ONG les faisait contribuer implicitement en retardant la livraison de certaines denrées facultatives ou des produits détergents. C'était là, une manière de les inciter à participer aux charges de la cantine.

L'ONG avait également déroulé beaucoup de sessions de formation aussi bien pour les directeurs d'école que pour parents. Pour ces derniers, la technique de mobilisation sociale et la formation à l'initiation à des activités génératrices de revenus avaient été, entre autres, les actions concrètes que Counterpart avait fait, afin de préparer la continuité du programme d'alimentation scolaire.

Les données issues de l'entretien avec l'ex animatrice de Counterpart International dans la région de Saint-Louis mettent en lumière une stratégie d'intervention fondée sur la participation

active des parents d'élèves. Cette démarche adoptée dans les structures préscolaires de la zone de Ndiawdoune, traduit une approche inclusive et durable de la gestion des cantines scolaires. Dès les premières étapes du projet, l'ONG a tenu à associer les parents à l'ensemble du processus décisionnel. Cette volonté d'inclusion s'est concrétisée par leur implication directe, aux côtés des directeurs d'école et des organisations villageoises. Les parents ont été placés au centre de toutes les initiatives contribuant au bon fonctionnement des cantines, ce qui illustre une démarche participative établie sur la responsabilisation communautaire.

L'ONG a également adopté des stratégies subtiles pour inciter à l'engagement des parents, sans leur imposer directement des contributions. Le retard volontaire dans la livraison de certaines denrées ou de produits détergents constituent une incitation indirecte à leur participation. Ce mécanisme visait à susciter une mobilisation volontaire, en créant un sentiment de responsabilité partagée autour du service de restauration scolaire.

En parallèle, Counterpart International a veillé à renforcer les capacités locales à travers des sessions de formations ciblées. Celles-ci ont concerné aussi bien les directeurs que les parents d'élèves. Pour ces derniers, les thématiques abordées allaient de la mobilisation sociale à l'initiation aux AGR. En dotant les communautés locales des compétences nécessaires, on perçoit à travers ce volet formation, une logique de durabilité pour assurer la continuité des cantines scolaires après le retrait de l'ONG.

Enfin, l'implication des organisations villageoises dans le processus, témoigne d'une approche communautaire élargie, qui mise sur la solidarité locale et l'ancrage social pour renforcer la résilience du dispositif. Ainsi, la stratégie de Counterpart ne s'est pas limitée à une action humanitaire ponctuelle mais elle a visé à instaurer un modèle de gouvernance participative apte à se maintenir de manière autonome.

En somme, l'intervention de Counterpart International dans les cantines des structures préscolaires de l'IEF Saint-Louis département repose sur une vision intégrée et anticipatrice du développement local. L'implication active des parents d'élèves y constitue non seulement un levier d'efficacité dans la gestion quotidienne mais surtout un facteur clé de durabilité et d'approbation communautaire.

Conclusion

La question de l'alimentation scolaire a gagné progressivement en importance dans les programmes d'éducation au Sénégal. La thématique est à la croisée de sujets importants tels que la sécurité alimentaire, le développement territorial et la solidarité villageoise. C'est à ce titre que notre

étude s'est intéressée aux initiatives développées par Counterpart International, partenaire des cantines scolaires entre 2016 et 2022, pour asseoir une véritable durabilité après son retrait.

L'objectif était ainsi de vérifier si l'approche inclusive et participative mise en place par l'ONG Counterpart International, durant son intervention dans les structures préscolaires de Ndiawdoune, a réellement permis aux parents d'assurer la continuité de la cantine. Les investigations menées auprès des différents acteurs de la cantine scolaire dans la zone a permis de recueillir des informations sur le niveau d'implication des communautés locales dans la vie du programme. Ainsi, l'étude sur l'héritage post-partenarial de l'ONG Counterpart International dans la zone rurale de Saint-Louis, à travers le cas des cantines scolaires dans les structures préscolaires, a permis de mettre en lumière la capacité des communautés locales à assurer la continuité d'un programme, après le retrait d'un partenaire international.

Les résultats ont clairement montré que, malgré le départ de Counterpart International depuis 2022, les cantines mises en place dans les structures préscolaires continuent de fonctionner de manière autonome, grâce à l'engagement remarquable des parents d'élèves. L'expérience de la zone de Ndiawdoune montre qu'une approche centrée sur la participation des parents, accompagnée par un encadrement technique de qualité et soutenu par un cadre institutionnel clair, peut produire des résultats significatifs en matière de durabilité des cantines scolaires.

Ce succès s'explique essentiellement par l'approche participative adoptée par l'ONG pendant son intervention. En impliquant activement les communautés dès le départ, en renforçant leurs capacités organisationnelles et en les responsabilisant dans la gestion quotidienne des cantines, l'ONG a su créer les conditions d'une véritable appropriation locale du programme. Cette mobilisation communautaire, fondée sur la solidarité, le sens de la responsabilité et la volonté de répondre aux besoins des enfants, constitue aujourd'hui le socle de la pérennité des cantines scolaires dans la zone étudiée. La participation active des communautés locales, a permis non seulement de structurer un modèle efficace de cantines scolaires, mais aussi de poser les bases d'une durabilité communautaire après le retrait de l'ONG.

Toutefois, cette dynamique communautaire, aussi louable soit-elle, reste fragile face aux défis économiques, logistiques et structurels auxquels ces cantines peuvent être confrontées. Pour garantir la durabilité de ces initiatives, il est impératif que l'État sénégalais et les collectivités territoriales s'engagent davantage aux côtés des parents d'élèves. Un appui institutionnel, technique et financier renforcerait non seulement la résilience de ces cantines, mais permettrait aussi d'étendre ce modèle à d'autres localités rurales du pays.

En définitive, cet article met en évidence un exemple inspirant de transition réussie d'un programme d'aide au développement vers une gestion communautaire autonome. Il rappelle également que la durabilité des actions post-partenariales dépend fondamentalement de la qualité de l'appropriation locale, mais aussi du soutien continu des acteurs publics.

Références bibliographiques

Documents officiels de référence

Arrêté N° 003727/ME/BS du 02 juin 2002 créant une cellule d'orientation et de gestion des cantines scolaires au Sénégal.

Arrêté N° 06262 du 05 juin 2009 portant création de la Division des Cantines Scolaires.

Bulletin statistique sur l'accès différentiel à l'éducation des filles et des garçons au Sénégal, 2023.

Guide des cantines scolaires, DCAS/MEN (Sénégal), 2016.

Lettre de Politique Générale Sectorielle (LPGS) pour le secteur de l'éducation 2012-2025, MEN-Sénégal.

Rapport sur l'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs, forum mondial sur l'éducation, Dakar, 26-28 avril 2000.

Rapport National sur la Situation de l'Education 2022, MEN/Sénégal, DPRE.

Articles et mémoires

DIAGNE Abdoulaye, 2007, « Investir sur le capital humain », *African Development Review*, vol. 19 N°1, p.163-199.

LUGAZ Candy, 2006, « Les programmes d'alimentation scolaire : définition, mise en œuvre et impact », *Revue internationale de politique de développement*, Paris, UNESCO, p.89-128

MBAYE Babacar., 2020, « L'incidence des activités parascolaires sur la réussite scolaire et le développement intégral des apprenants du district de Ndiawdoune dans le département de Saint-Louis », Mémoire de sociologie, UGB, Sénégal, 136 p.

Ouvrages

EVANS Judith et al., 2000, *Early Childhood Counts : A programming Guide on Early Childhood Care for Development*, WashingtonD.C

KI-ZERBO Joseph., 1990, *Éduquer ou périr*, Paris, Harmattan